



Bretagne / Finistère

Morlaix : manifestation pour la pêche au bar, samedi

L'interdiction européenne de pêcher le bar en Manche et mer du Nord (au nord du 48^e parallèle, c'est-à-dire à la latitude d'Audieme), pour les pêcheurs de loisir, ne passe pas auprès des amateurs. Jusqu'en 2017, ils avaient droit à un bar par jour et par personne.

Samedi matin, un rassemblement est prévu à 9 h, aux abords du centre commercial Géant, à Saint-Martin-des-Champs. À 10 h, le cortège prendra la direction du centre-ville de Morlaix. Initialement, le rassemblement était prévu sur le pont routier de Morlaix, « **mais le préfet s'y est fermement opposé** », indique Philippe Bras, l'un des pêcheurs récréatifs à l'origine du collectif « La mer à tout le monde », en lien avec la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs.

« **Ce sera la première manifestation en Bretagne. On espère au moins 400 à 500 personnes venant de toute la rade de Brest, de**



La pêche récréative au bar est interdite en Manche, au nord du 48^e parallèle (latitude d'Audieme).

Douarnenez, des Côtes-d'Armor ».

Ces pêcheurs demandent au ministre de l'Agriculture « **de s'opposer formellement aux mesures 2018, en accordant, au nord du 48^e parallèle,**

la prise d'un bar par pêcheur et par jour », et de « **favoriser la mise en place d'un quota mensuel à compter de 2019, mesure adaptée à la pêche de loisir** ».